

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'établissement horticole de Pully devient la ferme urbaine des Boverattes

Le site de l'établissement horticole a été acheté par la Ville en 1971. Il sert depuis à produire les fleurs et les plantes qui ornent certains espaces publics. Sa fermeture, le 31 décembre de cette année, coïncide avec le départ à la retraite des personnes en charge de son exploitation. A l'avenir, les plantes qui ornent les massifs de Pully seront remplacées essentiellement par des plantes vivaces.

Dans l'attente d'un développement potentiel de ces parcelles selon le Plan partiel d'affectation « Boverattes », la réaffectation transitoire du site en ferme urbaine offre une opportunité très intéressante pour le réemploi des installations existantes conformément à leurs affectations, et pour offrir un nouveau lieu de vie et de rencontre, favorisant la vie de quartier.

Dès 2023, et pour une durée initiale de 5 ans, la ferme urbaine des Boverattes servira de lieu de production, d'expérimentation, de partage de compétences et de formation autour de l'agriculture urbaine. Elle produira, entre autres, des plantons bios à destination de la population (marché aux plantons) et de petites structures maraîchères du Canton, des fruits et légumes en permaculture. Elle proposera des rencontres intergénérationnelles sur le thème de l'alimentation et de l'agriculture et elle servira de lieu d'expérimentation pour des personnes en réinsertion professionnelle et de centre de compétences sur la revalorisation du sol.

Ce projet ambitieux sera porté par l'association « Pully Pousse », qui regroupe plusieurs associations et entités, choisies par la Municipalité sur le conseil d'un comité de sélection et suite à un appel à projet : La Motte, l'Eveil, Jardin en jeu, TeraSol, et Madame Laura Masson, maraîchère en agroécologie. Ce partenariat, riche et innovant, offre de nombreux potentiels de développements ultérieurs intéressants. Il répond à un réel besoin du monde agricole local et a toutes les cartes en main pour créer une dynamique ouverte sur le quartier et la commune.

Pully, le 15 décembre 2022 – La Municipalité

Renseignements complémentaires :

Ville de Pully – Direction de l'urbanisme et de l'environnement, Lucas Girardet, Conseiller municipal – 078 732 47 31